

la lettre d'INFOS N°01

aux sections CGT Finances Publiques • Montreuil le 03/01/2018



Syndicat national CGT Finances Publiques - Case 450 ou 451 ■ 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr • Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

<http://www.financespubliques.cgt.fr/>

En direct des CAP Nationales

- Calendrier prévisionnel des CAP N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (1er semestre 2018).
- Mutations 2018 - Guide CGT et instructions
- Nomination au grade d'IDiV à titre personnel - CAP des 5 et 6 décembre 2017
- Révision des comptes-rendus d'entretien professionnel (CREP) des Contrôleurs Principaux CAP B du 05/12/2017
- CAP nationale C des 28, 30 novembre et 1er décembre 2017
- Révision de l'évaluation professionnelle des AAP 2^{ème} classe année 2017

Comptes-rendu

- Déclaration liminaire groupe de travail réforme de la gestion des retraites de l'Etat
- MUTUALISATION DU RECOUVREMENT FORCÉ DES IMPÔTS, AMENDES, SECTEUR LOCAL DES PARTICULIERS

Médias

- Calendrier prévisionnel des payes et pensions 2018
- La CGT dénonce «les suppressions de postes» aux impôts - communiqué de presse + article Corse Matin

En direct des sections

- Débrayage dans le département de l'Allier contre les suppressions d'emploi
- Guyane : mobilisation contre les suppressions d'emplois
- Grève et manifestation à la DDFIP de Charente
- Forte Mobilisation DDFIP Haute Corse

Écoles/formation/concours

- GT FOR PRO DU 20 DECEMBRE 2017 : La DGFIP réforme sa formation professionnelle à la hache
- Lettre ouverte au directeur général suite au groupe de travail

Agenda

- CE UFSE-CGT : 18/01/2018
- Commission Exécutive Nationale : 23/01/2018 - 25/01/2018
- CE UFSE-CGT : 15/03/2018
- Commission Exécutive Nationale : 27/03/2018 - 29/03/2018
- Conseil National de l'UFSE-CGT : 23/05/2018 - 24/05/2018

Cher.e Camarade,

L'année 2017 en France fut marquée par la victoire à la présidentielle d'un homme qui assume la politique libérale qu'il mène et qui s'en satisfait pleinement.

Cette politique a commencé à se mettre en oeuvre. Dans la droite ligne de la Loi travail de 2016, les ordonnances de cet été ont toujours plus affaibli les protections des salariés du privé et les effets n'ont pas tardé : Pimkie, PSA, autant de groupes qui entendent déjà se saisir des nouvelles dispositions pour imposer de nouveaux plans sociaux.

Dans le même temps, les annonces fiscales sont on ne peut plus claires : tu es riche et bien portant, tu peux d'ores et déjà sabrer le champagne... tu es pauvre et malade, n'espère rien, il n'y aura pas d'argent à redistribuer. Pour peu que tu sois fonctionnaire, tu auras le jour de carence, des suppressions d'emplois et donc des conditions de travail toujours plus déplorables... et aucune augmentation de ton pouvoir d'achat.

La politique de rigueur va aller en s'accroissant : elle se traduira par la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires. A la DGFIP, dans des CT, des directeurs se lâchent annonçant pour les années à venir près de 4000 suppressions d'emplois par an à partir de 2019 (Chiffre que la DG se refuse à donner malgré nos demandes et nos calculs).

Cette politique de réforme en profondeur du service public que le gouvernement a lancé à travers la mise en place de CAP 22 n'a d'autres ambitions que de définir ce qui peut être abandonné et/ou privatisé dans les missions publiques. Notons de ce point de vue que les Finances ne sont pas dans le domaine régalien (cf. chantier ouvert joint). Et si le comité qui pilote ne rendra ses préconisations qu'en mars 2018, le gouvernement lui s'est empressé de lancer des appels d'offres à des cabinets de consulting et d'audit pour « l'aider au changement ».

Le programme tracé est lisible et il est sans aucun doute en défaveur des intérêts des salariés et des missions. Inutile ici de revenir sur les multiples annonces faites par le Directeur Général sur l'avenir de notre administration qui vont dans le même sens. Ainsi le Ministre Darmanin lors de rencontres dans des départements avec la CGT n'a aucun mal à dire que si Bruno Parent fait quelque chose, c'est parce qu'ils sont d'accord tous les deux.

Dans ce contexte, c'est bien par l'action et la lutte que nous pourrons peser sur les choix et gagner sur nos revendications à la DGFIP.



2018

Bonne année

la lettre d'INFOS N°01

aux sections CGT Finances Publiques • Montreuil le 03/01/2018



CADASTRE : à la rencontre de nos collègues

Depuis le GT du 3 octobre dernier, la mobilisation des géomètres et de tous les acteurs du cadastre (inspecteurs, contrôleurs, aide-géomètres) se prépare.

Rappelons que ce GT imposait un changement important de la doctrine d'emploi des géomètres. Terminée la mise à jour du plan par procédés classiques, en opposition totale avec les directives de la Direction Générale depuis de nombreuses années. Place aux plans externes et autres procédés plus rapides et moins précis, tout à fait incompatibles avec les tolérances exigées pour le plan cadastral.

Pour pallier les insuffisances en matière de Fiscalité Directe Locale, il était demandé aux géomètres de consacrer leur temps à l'évaluation des locaux, ainsi qu'à leur prise en charge. Cette dernière activité ne leur est pas dispensée en formation initiale !

Cette « nouvelle » doctrine d'emploi scelle l'avenir du plan cadastral, et à terme de la mission cadastrale dans son ensemble.

C'est pourquoi nous avons décidé de réunir un maximum d'acteurs concernés, par le biais de réunions régionales. Cinq de ces réunions se sont déjà tenues (Aix, Nantes, Rennes, Lyon, Angoulême). De nouvelles sont en cours de préparation (dans le Nord, l'Est, le Sud-Ouest), elles auront probablement lieu au cours du mois de janvier ou février.

De très nombreux agents se sont déplacés, et le constat est unanime. Le cadastre repose sur trois piliers fondamentaux : fiscal, foncier et topographique. Si l'un des trois est abandonné, c'est le cadastre qui disparaîtra.

Parallèlement, des courriers ont été adressés aux maires, députés et parlementaires. D'ores et déjà quelques messages nous sont parvenus, nous encourageant à développer la lutte pour le maintien de nos missions.



CAP 2022 : LES CHANTIERS OUVERTS

Le comité devra présenter un rapport identifiant des réformes structurelles et des économies significatives et durables, sur 21 politiques publiques identifiées qui sont les suivantes :

➔ **SOLIDARITE ET SANTE**

- Solidarités / Minima sociaux
- Solidarités / Handicap et dépendance
- Politique familiale
- Santé (y compris aide médicale d'Etat)

➔ **TRAVAIL, ECOLOGIE ET FINANCES**

- Emploi et formation pro. (hors ass. chômage)
- Gestion des aides aux entreprises (hors CIR, CICE)
- Recouvrement des prélèvements obligatoires (y compris URSSAF)

➔ **AGRICULTURE, ECOLOGIE ET TERRITOIRES**

- Logement et hébergement d'urgence
- Energie
- Politique des transports
- Soutien à l'agriculture et la forêt

➔ **REGALIEN**

- Sécurités
- Justice
- Action extérieure de l'Etat
- Aide publique au développement
- Défense
- Outre-mer

➔ **ENSEIGNEMENT, CULTURE ET SPORT**

- Education (hors jeunesse et vie associative)
- Enseignement supérieur et recherche
- Culture, médias et audiovisuel public
- Sports

Le comité devra rendre son rapport pour la fin du 1^{er} trimestre 2018.

